

Image not found or type unknown



Representaion du résident en maison de santé

Par **raphael73**, le **05/02/2008** à **10:35**

ma compagne, a sa maman en maison de santé.rnn' ayant pas la facilité de parole et le calme que j'ai pour m'exprimer,rnsa maman et sa fille donc ma compagne ont souhaité toutes deux que j'exprime à leur place un certain nombre de revendications.rnn'étant pas de la famille directe, le médecin et la surveillante n'ont pas voulu rnmme recevoir bien que je sois accompagnée de la fille de la résdente.rnmotif : seul un membre de la famille peut etre reçu car secret médical.rnde plus je voulais m'investir dans le conseil de la vie sociale et la encore je ne fait pas partie de la famille.rnune lettre écrite et signée par la résidante me désignant comme son représentant au meme titre que sa fille serait elle valable ?rnAvez vous une solution rnmerci